



MOBILISATION &
COOPÉRATION

Art & Culture

Nouvelles baisses budgétaires : la défense de la diversité culturelle et des initiatives citoyennes est une nécessité !

Madame la Ministre,

Nous souhaitons vous entretenir des menaces croissantes qui pèsent sur l'écosystème culturel citoyen et des préoccupations portées par la MCAC – Mobilisation et Coopération Arts et Culture – dynamique collective réunissant une pluralité d'organisations du tiers-secteur culturel.

Vous le savez, le champ de la création et de la participation artistique et culturelle se fonde aujourd’hui sur un **écosystème constitué majoritairement de structures d'initiatives citoyennes qui travaillent au plus près des territoires**. Équipes et collectifs artistiques, lieux, festivals, écoles, radios, médias, et l’ensemble des actrices et acteurs culturels d’intérêt général permettent la diversité des expressions artistiques et culturelles et de la création, portent les droits culturels, décloisonnent leurs actions, inventent de multiples coopérations, favorisent le lien social et la participation des personnes à la vie artistique et culturelle.

Alors que nous faisons face à des défis majeurs de transformation écologique, sociale, économique et numérique, de défense des droits fondamentaux et d’approfondissement démocratique et culturel, ces initiatives constituent une force solidaire ancrée dans les territoires. Or, **elles sont en train de payer le prix fort d'un désengagement politique du tissu citoyen de proximité** alors que le contexte austéritaire inédit s’intensifie.

Le décret d’annulation de crédits à hauteur de près de 121 millions d’euros sur les programmes du ministère de la Culture, dont plus de 48 millions d’euros sur les crédits de la création artistique, est une nouvelle coupe catastrophique pour la diversité du secteur. Non totalement assuré en 2025, le FONPEPS n'est pas sauvégarde pour 2026, les arts visuels ne bénéficient d'aucune mesure d'appui à l'emploi, alors que le besoin est manifeste pour lutter contre la précarité et consolider les parcours professionnels et les structures les plus fragiles. Alors que le financement de la part collective du Pass culture reste largement sous-évalué et bloqué pour cette année scolaire, des craintes apparaissent dans les territoires d'une remise en cause des financements d'actions validées.

Nous nous inquiétons de la réforme de la DG2TDC, qui subit une saignée préoccupante de plus de 60 millions d'euros avec un effet immédiat de coupe dans les Drac pour les actions d'éducation, de participation et de partenariats culturels territoriaux. Que vont devenir les missions de développement des pratiques de démocratie et de droits culturels ainsi que les politiques culturelles territoriales, d'éducation artistique et culturelle, de solidarités, d'éducation populaire ? Alors que le ministère est engagé dans une nouvelle réorganisation de son administration centrale, cela impacte directement trois directions et délégations (DG2TDC, DGPA, DGCA). Quelles en seront les incidences en centrale et en Drac dans leurs relations avec la diversité des actrices et acteurs des territoires ?

Nous sommes par ailleurs très alertés par la circulaire du ministère des Finances sur le PLF 2026 qui annonce 2025 comme un plafond et des demandes d'économie budgétaire pour les ministères et en particulier celui de la culture. Elles viendront directement fragiliser notre tiers-secteur d'utilité sociale.

La « Cartocrise culture »¹ à laquelle plusieurs des réseaux de la MCAC participent révèle à ce jour plus de 19 millions d'euros de coupes publiques sur 461 structures ! 12,5 millions pour 370 structures non labellisées et 6,8 millions pour 91

¹ www.cartocrise-culture.net

structures labellisées. Plus inquiétant encore, près d'une structure sur deux a subi des coupes de la part d'au moins deux niveaux de collectivités ou plus (données du 16 mai 2025).

Du côté des collectivités territoriales, les baisses annoncées aux structures s'accroissent. Nous évaluons à 65,8 millions d'euros les baisses sur les budgets culture déjà décidées par les régions². Nous avons mis par ailleurs en place un observatoire des situations territoriales qui nous permet des remontées régulières et actualisées sur les décisions des collectivités et une vision sur le tissu culturel en crise. Partout les enquêtes mises en place par les réseaux territoriaux démontrent les effets catastrophiques sur l'emploi et les activités proposées à nos concitoyen·nes.

Il nous faut aujourd'hui anticiper les risques et les changements, consolider les coopérations et mutualisations indispensables à la diversité, protéger l'emploi et lutter contre la précarité, en privilégiant le dialogue et les modalités de coconstruction de l'intérêt général.

Dans ce cadre, nous sollicitons un rendez-vous collectif avec vous, Madame la Ministre, pour faire valoir nos réalités et nos propositions.

Nous demandons le maintien des crédits de la DG2TDC et de la DGCA au soutien de la diversité du tissu culturel d'intérêt général.

Nous interpellons contre les approches de concentration, de marchandisation et de mise en concurrence auxquelles seraient contraintes les initiatives citoyennes.

Nous demandons que le tiers secteur culturel citoyen soit partie prenante des discussions et des concertations au niveau national et territorial.

Lettre ouverte à la Ministre de la Culture, 21 mai 2025,
Mobilisation et Coopération Arts et Culture – MCAC 2025.



² Selon l'étude du SMA - <https://www.sma-syndicat.org/coupes-budgetaires-dans-la-culture-quels-impacts-sur-les-musiques-actuelles/>

SIGNATAIRES

- Actes If – réseau de lieux intermédiaires et indépendants en Ile de France
- Actes Pro - Association de compagnies professionnelles de spectacle vivant des Hauts-de-France
- AJC - Réseau de la diffusion du jazz en France et en Europe
- ARTFACTORIES/AUTREPARTS (AFAP), Centre de ressources et plateforme de réflexion arts/territoires/société
- ALiiCe – Association des Lieux intermédiaires et indépendants du Centre-Val de Loire
- Astre - Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine
- CAC – Collectif des Associations Citoyennes
- Chorégraphes Associé.e.s - Syndicat des auteurs chorégraphes
- CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain
- CITI – Centre International pour les Théâtres Itinérants
- CNFR- Confédération Nationale des Foyers Ruraux
- CNRA – Confédération Nationale des Radios Associatives
- CMTRA – Centre des Musiques Traditionnelles Rhône-Alpes
- Collectif Musiques et Danses du Monde en Île-de-France
- COMBO 95 - réseau des musiques actuelles en Val d'Oise
- COOP Culture – Réseau des Coopératives d'Activité et d'Emploi Culture
- Culture Bar-Bars - Fédération Nationale des Cafés et Clubs Cultures
- FAMDT – Fédération des acteurs et Actrices des Musiques et Danses Traditionnelles
- FEDELIMA – Fédération des lieux de musiques actuelles
- Fédération de l'Art Urbain
- FEMA – fédération des musiques actuelles de Bourgogne-Franche-Comté
- FERAROCK – Fédération des radios associatives de découverte musicale
- FéRue – Fédération des arts de la rue en Île-de-France
- FEVIS - Fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés
- FNAR – Fédération nationale des arts de la rue
- FNEIJMA – Fédération Nationale des Écoles d'Influence Jazz et Musiques Actuelles
- FNGEC – Fédération Nationale des Groupements d'Employeurs Culture
- FRAAP – Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens et plasticiennes
- FRACAMA - Fédération et Pôle Musiques Actuelles Région Centre-Val de Loire
- France Festivals – Fédération des festivals de musique et du spectacle vivant
- Futurs Composés – Réseau national de la création musicale
- Grabuge - Fédération des musiques actuelles du Grand Est
- Grand Bureau - Réseau des musiques actuelles en Auvergne-Rhône-AlpesGrands Formats – Fédération nationale des grands ensembles et collectifs d'artistes de jazz et de musiques improvisées
- HAUTE FIDÉLITÉ – Pôle régional des musiques actuelles Hauts-de-France
- IASTAR – RADIO CAMPUS FRANCE – Fédération nationale de radios associatives d'initiative étudiante
- KOLET' - Réseau d'acteur·rice·s professionnel·le·s du spectacle vivant de La Réunion
- Le Pôle de coopération pour la filière musicale en Pays de la Loire
- Les Allumés du Jazz
- Les Locales – Union des représentations nationales des radios associatives créée par la CNRA et le SNRL
- Les Localos – Association nationale de développement local
- MAAD 93 - Musiques Actuelles Amplifiées en Développement en Seine-Saint-Denis
- Métiers Culture – Coopération des acteur·rices de l'emploi, de la formation et de la culture en région Centre-Val de Loire
- OCTOPUS – Fédération des musiques actuelles en Occitanie
- Opale – Pôle ressources « Culture & ESS »
- PAM - Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud & Corse
- RamDam – réseau national des musiques jeune public
- RIF – Réseau des musiques actuelles en Île-de-France
- RIM - Réseau des Indépendants de la Musique
- RNCAP – Réseau National du Conte et des Arts de la Parole
- Scènes d'enfance ASSITEJ - Association professionnelle du spectacle vivant jeune public
- Seize Mille - réseau art contemporain Bourgogne - Franche-Comté
- SMA – Syndicat des Musiques Actuelles
- SNRL - Syndicat National des Radios Libres
- SUPERMAB - Espace de coopération pour les musiques actuelles en Bretagne
- THEMAA – Association nationale des théâtres de marionnettes et des arts associés
- UFISC - Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles
- Zone Franche, le réseau des Musiques du Monde

Contacts : **Patricia COLER**, Déléguée générale de l'UFISC : ufisc.coordination@gmail.com.
Grégoire PATEAU, Chargé des dynamiques territoriales : gregoire.pateau@ufisc.org.